

Quand l'humain fait la différence

Prévention et
santé au travail

Rapport d'activité 2025

ast⁷⁴





SOMMAIRE

Une expertise pluridisciplinaire au service de la santé au travail	04
Des conseillers en prévention sur le terrain	06
Une orientation client forte pour des services qui répondent aux besoins des entreprises	08
Prévenir les risques psychosociaux : agir tôt, accompagner durablement	10
La parole aux adhérents	12
Une réponse adaptée aux attentes des agences d'intérim	14

ÉDITO

Comprendre, accompagner, agir



Serge Lesimple
Président
AST74

En 2025, AST74 concrétise une ambition essentielle : être utile, concrètement, à chacune des entreprises qu'elle accompagne.

Dans un environnement où les repères évoluent vite, marqué par les transformations des organisations, les enjeux croissants de santé mentale et la diversité des parcours professionnels, le rôle d'AST74 est d'apporter des réponses claires et opérationnelles. Cette exigence guide chacune de ses actions.

Elle se traduit d'abord par une présence renforcée sur le terrain. Les équipes d'AST74 vont à la rencontre des entreprises, observent et conseillent. Cette proximité est indispensable pour comprendre les situations de travail et proposer des solutions réalistes, en phase avec les contraintes de chacun. Elle est au cœur de son métier.

Elle se traduit aussi par une capacité d'adaptation. En 2025, AST74 a fait évoluer son offre pour mieux répondre aux besoins exprimés : accompagnement des risques psychosociaux, suivi des intérimaires, développement de nouveaux services, intégration du digital lorsque cela apporte plus de souplesse. Toujours avec la même logique : simplifier l'accès aux services et en renforcer l'impact.

L'obtention de la certification niveau 3 s'inscrit dans cette dynamique. Elle garantit un cadre commun et un niveau de service homogène pour tous les adhérents. Mais au-delà du référentiel, c'est bien l'expérience vécue par les entreprises qui compte : pouvoir bénéficier, partout sur le territoire, d'un accompagnement fiable, pertinent et qui s'inscrit dans la durée.

Les résultats observés cette année, avec la progression du suivi des salariés, le niveau élevé de satisfaction et le développement des actions de prévention, témoignent de cette orientation. Ils traduisent surtout l'engagement quotidien des équipes d'AST74.

Je tiens à les remercier, ainsi que les administrateurs, partenaires et adhérents. Leur confiance et leur implication sont essentielles.

Être à l'écoute, s'adapter, agir au bon moment : c'est ainsi qu'AST74 continue à faire vivre la prévention pour la santé au travail, au service des entreprises de Haute-Savoie.

Une expertise pluridisciplinaire au service de la santé au travail

Qui sommes-nous ?

AST74 accompagne les entreprises de Haute-Savoie dans la prévention des risques professionnels et le suivi de la santé et de la sécurité des salariés. Association loi 1901, elle est pilotée de manière paritaire par des représentants des employeurs et des salariés. Elle est financée par la cotisation des entreprises adhérentes.

Conseiller, prévenir et accompagner

En 2025, AST74 confirme son rôle d'acteur de référence en santé et sécurité au travail. Son action s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par les médecins du travail et mobilisée autour d'un objectif commun : conseiller, prévenir et accompagner durablement les entreprises et leurs salariés.

Nos 3 domaines d'intervention

Suivi individuel de l'état de santé

Un accompagnement médical adapté aux risques et aux parcours professionnels de chaque salarié

Prévention des risques professionnels

Des actions concrètes en entreprise pour identifier les risques, améliorer les conditions de travail et développer une culture de prévention

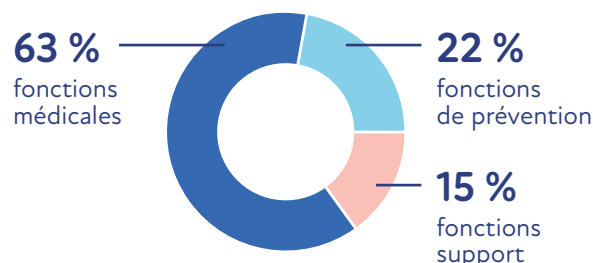
Prévention de la désinsertion professionnelle

Un accompagnement des salariés fragilisés pour sécuriser leur parcours professionnel

AST74 c'est :

Une équipe pluridisciplinaire

201 salariés



Fonctions médicales

126 PERSONNES

51
assistant(e)s équipes pluridisciplinaires et secrétaires médicales

38
infirmiers/ères de santé au travail

37
médecins du travail

Fonctions de prévention

44 PERSONNES

6
assistant(e)s de prévention et relais managériaux

3
intervenants en prévention des risques professionnels

1
alternant

1
toxicologue

1
spécialiste maintien en emploi

4
ergonomes

2
assistantes sociales

9
assistants de prévention en santé au travail (APST)

1
psychologue du travail

7
techniciens hygiène et sécurité (THSE)

5
pool prévention

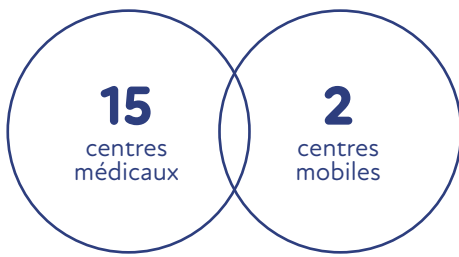
4
ingénieurs (IHS)

Fonctions support

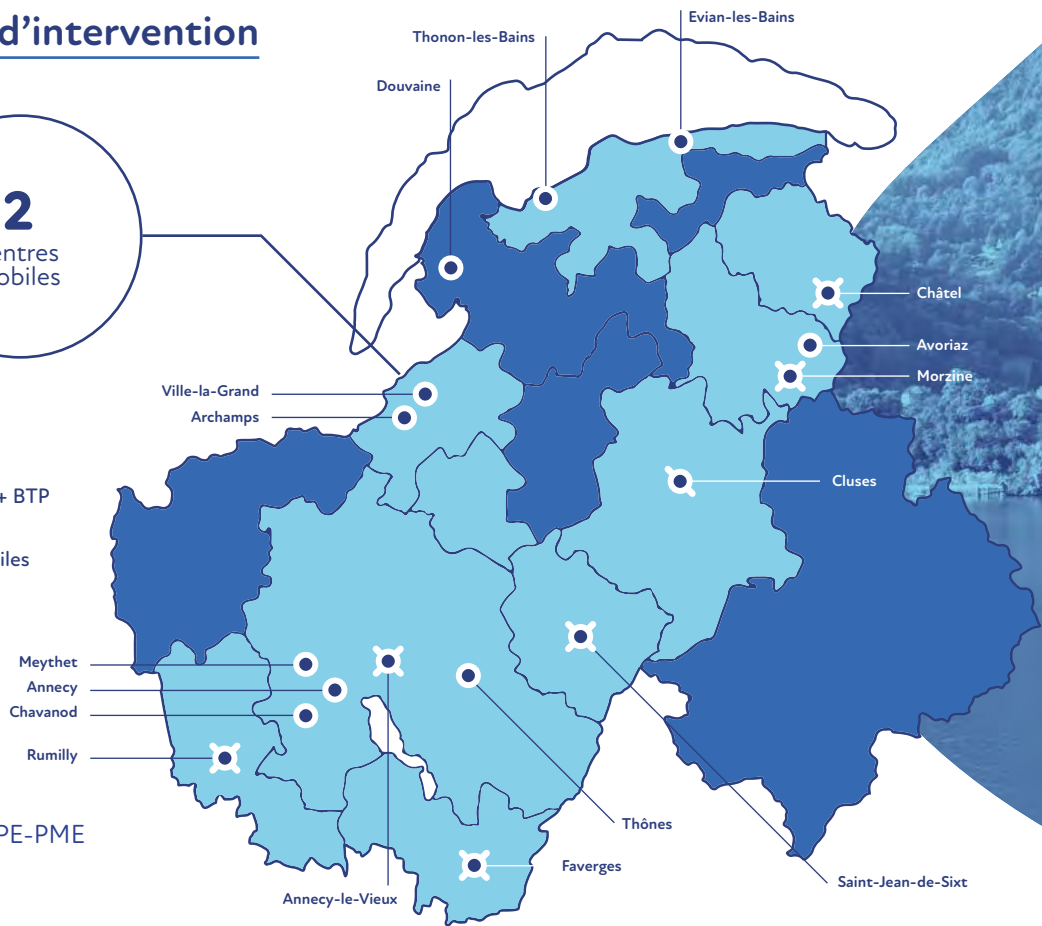
31 PERSONNES

Direction, transformation et qualité, ressources humaines, relation adhérent, informatique, communication, comptabilité, responsables de sites, agent d'entretien, archivistes

Notre périmètre d'intervention



- Secteur interprofessionnel
- Secteur BTP
- Secteur interprofessionnel + BTP
- Territoire desservi par l'un de nos centres mobiles (BTP)



Nos adhérents

15 844

adhérents dont 80,5 % de TPE-PME

164 569

salariés suivis au cours de l'année 2025

1881

adhésions, dont 1177 nouveaux adhérents

Suivi de l'état de santé des salariés

82 362

visites réalisées en 2025 (embauche, périodique, pré-reprise, à la demande, suivis de carrière)

43,07 %

des travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans l'année

58 % ↗

de visites complexes* effectuées par les médecins (contre 45% en 2024)

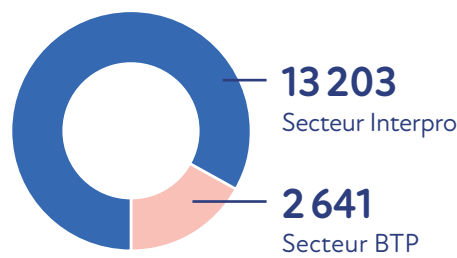
4 714 ↗

salariés concernés par une adaptation de poste (contre 3 648 en 2024)

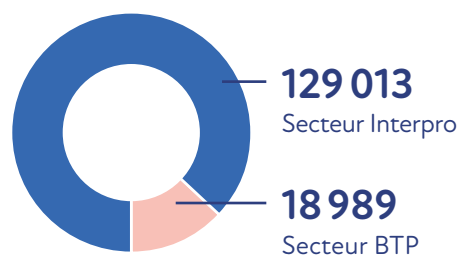
* Visites complexes = visites de pré-reprise, de reprise, à la demande et suivis de carrière (post-exposition, post-professionnelle)

Adhérents et effectifs

Entreprises suivies



Salariés suivis



Les 5 premiers secteurs d'activité

Commerce, réparation automobile

31 844 salariés

Construction

17 423 salariés

Hébergement et restauration

12 280 salariés

Activités spécialisées, scientifiques et techniques

9 433 salariés

Activités de services administratifs

7 514 salariés

Des conseillers en prévention sur le terrain

Au-delà des obligations réglementaires, la prévention des risques professionnels repose avant tout sur un accompagnement humain. Chez AST74, les équipes se positionnent comme de véritables conseillers, au plus près du terrain, pour aider chaque entreprise à progresser, à son rythme.

Trouver des solutions réalistes

Chez AST74, la prévention est d'abord une histoire de relation. Une relation de proximité, construite dans le temps, où le conseiller joue un rôle clé.

« On veut être identifié auprès de tous nos adhérents comme le conseiller incontournable pour toute question relative à la prévention des risques », explique Sofiane Fettih, responsable prévention pool et expertise.

Sur le terrain, cette posture se traduit par une approche très concrète. Les équipes se déplacent en entreprise, observent les situations de travail et prennent le temps d'échanger. « On part toujours du réel : comprendre l'activité, les contraintes, les priorités. C'est indispensable pour apporter des conseils utiles et adaptés », précise Sofiane Fettih.

Le rôle du conseiller consiste à coconstruire avec l'employeur. Identifier les risques, bien sûr, mais surtout aider à trouver des solutions réalistes. « L'idée, c'est de repartir de chaque rendez-vous avec quelques actions simples, sur lesquelles tout le monde est d'accord », souligne-t-il. Une démarche progressive, particulièrement adaptée aux TPE, qui composent la majorité du tissu économique.

Ce rôle de conseil s'exprime aussi dans la durée.

À chaque intervention, les équipes accompagnent, ajustent et encouragent les entreprises à avancer.

« Même un petit pas est utile. L'important, c'est d'engager une dynamique », insiste Sofiane Fettih.

Cette logique d'amélioration continue permet d'ancrer la prévention dans le quotidien.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) s'inscrit pleinement dans cet accompagnement. « C'est la porte d'entrée de la prévention. Un état des lieux indispensable pour savoir où l'on en est et construire un plan d'action », rappelle Sofiane Fettih. Les conseillers interviennent pour le démystifier, le rendre accessible et surtout opérationnel.

Avec plus de 10 800 actions en milieu de travail réalisées en 2025, AST74 affirme ce positionnement : être présent aux côtés des entreprises, au bon moment, avec le bon niveau de conseil.

Les résultats sont là : en 2025, 96,5 % des adhérents disposaient d'un DUERP et plus de 4 000 accompagnements ont été réalisés. Une dynamique qui traduit une appropriation progressive de la prévention, portée par un accompagnement concret et durable.



Sofiane Fettih
Responsable
prévention pool
et expertise

« Notre rôle, c'est d'être un appui concret pour les entreprises. On part du terrain, on s'adapte à leur réalité et on avance avec elles. Même une petite action peut faire la différence si elle est partagée et mise en œuvre. »

Le DUERP, un outil central

Obligatoire dans toute entreprise quel que soit l'effectif et le domaine d'activité, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est bien plus qu'une formalité réglementaire : c'est un outil central de pilotage de la prévention.

Il permet :

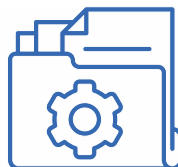
- de recenser les risques professionnels ;
- d'analyser les situations d'exposition ;
- de définir des actions concrètes et adaptées.

Les conseillers d'AST74 accompagnent les entreprises à chaque étape : compréhension, élaboration, mise à jour. Leur objectif : rendre le DUERP simple, utile et directement exploitable sur le terrain.

Les actions en milieu de travail (AMT)

10 852

actions en milieu de travail (AMT) qui concernent 4 623 adhérents (29 %)



Le DUERP

2 850

adhérents accompagnés au DUERP

14 809

adhérents possèdent un DUERP (96,5 %)



Une orientation client forte pour des services qui répondent aux besoins des entreprises



Avec l'obtention du plus haut niveau de certification* et une orientation client affirmée, AST74 a franchi en mars 2025 une nouvelle étape. Objectif : garantir un service homogène, utile et accessible à tous ses adhérents, tout en adaptant en continu son offre aux évolutions du terrain.

Garantir un même niveau de service

AST74 a été l'un des premiers services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) à obtenir, en mars 2025, la certification niveau 3. « Cela nous a apporté un cadre solide », explique Manuel Olivé, responsable qualité.

Du côté des adhérents, la promesse prend tout son sens. « L'enjeu, c'est l'équité de traitement : garantir le même niveau de service, quel que soit le site ou l'entreprise », souligne-t-il. Concrètement, cela se traduit par une présence renforcée sur le terrain et une couverture élargie, notamment auprès des TPE.

Cette évolution permet de répondre à une attente essentielle pour les entreprises : bénéficier de services accessibles et de conseils concrets, adaptés à leur réalité. « La certification nous a mis en ordre de marche pour que l'ensemble de nos adhérents accèdent à toutes les prestations auxquelles ils ont droit », complète Julie Alleaume, responsable transformation. C'est donc l'augmentation du nombre d'adhérents bénéficiant des services qui fait la différence, souvent plus perceptible pour les entreprises que la certification elle-même.

Les premiers résultats confirment cette dynamique. Le suivi des salariés est en nette progression, avec 85 % d'entre eux à jour de leur suivi médical en 2025 contre 75 % en 2023. Les interventions en entreprise pour effectuer un repérage des risques, essentielles à la démarche de prévention, connaissent également





Julie Alleaume
Responsable
transformation

« Notre orientation client, c'est écouter les besoins des adhérents et faire évoluer notre offre en continu. Nous adaptons et clarifions en permanence nos services en direction des entreprises pour qu'elles en bénéficient pleinement. »

une forte augmentation. Parallèlement, la satisfaction des salariés atteint un niveau élevé, avec une note moyenne de 9,26/10 sur le second semestre 2025. Cette organisation permet aussi de multiplier les opportunités d'actions de prévention primaire à chaque interaction avec les entreprises.

Répondre aux besoins des adhérents

Sur cette base solide, AST74 déploie désormais une véritable orientation client qui se décline, comme l'énonce Julie Alleaume, en un double objectif : « Tenir compte des besoins des adhérents et adapter notre offre en conséquence ». Cette écoute s'appuie sur de multiples canaux : retours terrain des équipes, enquêtes de satisfaction, données de santé ou échanges quotidiens avec les entreprises. Elle permet d'identifier les priorités, comme la montée des risques psychosociaux ou la nécessité de prendre en compte la santé des dirigeants, et de travailler dans une logique de plus en plus proactive.

En parallèle, la téléconsultation et les outils digitaux viennent compléter l'offre pour fluidifier les échanges, renforcer la traçabilité et offrir plus de flexibilité. « Le digital est un outil au service de la relation, mais notre valeur ajoutée reste l'humain et la présence sur le terrain », rappelle Julie Alleaume.

Écoute, amélioration et adaptation continue : autant de piliers qui dessinent une promesse claire. Celle d'un service plus lisible, plus équitable et toujours plus proche des besoins réels des entreprises.

9,26/10

Satisfaction moyenne auprès des salariés rencontrés



85 %

des salariés suivis à jour

99,7 %

des adhérents satisfaits

Agir en amont des risques

Les actions de prévention primaire (APP) consistent à intervenir en amont pour supprimer ou réduire les facteurs de risques. Chez AST74, elle se traduit concrètement par des interventions en entreprise : conseil, accompagnement au document unique, étude ergonomique, sensibilisation, étude de poste, prévention des risques psychosociaux... En 2025, 6 133 APP ont été réalisées, un nombre en progression par rapport à 2024 (4 696).



Manuel Olivé
Responsable qualité

« La certification a structuré nos pratiques et créé un cadre commun. Elle nous permet aujourd'hui de garantir à chaque entreprise le même niveau de service et de nous assurer que chacune a bien accès aux services auxquels elle a droit. »

La téléconsultation apporte souplesse et un meilleur accès aux services

La téléconsultation est une modalité de suivi proposée par AST74, encadrée par les professionnels de santé. Elle permet de réaliser certaines consultations à distance, lorsque la situation le permet, tout en garantissant la qualité du suivi.

Déployée progressivement dans le cadre de la certification, elle apporte plus de souplesse aux entreprises et aux salariés, en facilitant l'accès aux services. En 2025, 3 465 téléconsultations ont été réalisées, illustrant le développement de cet outil. Elle s'inscrit dans une démarche de digitalisation sans jamais remplacer la présence terrain, qui reste au cœur de l'accompagnement.

* La certification AFNOR SPEC 2217 niveau 3 atteste du plus haut niveau d'exigence pour les services de prévention et de santé au travail interentreprises.

Prévenir les risques psychosociaux : agir tôt, accompagner durablement

Face à la montée des enjeux en matière de santé mentale au travail, AST74 déploie une offre dédiée aux risques psychosociaux et à la qualité de vie et des conditions de travail qui combine expertise médicale et accompagnement opérationnel. Objectif : aider les dirigeants à faire le point sur leur situation, anticiper et agir efficacement.

Aider les entreprises à anticiper

La prévention des risques psychosociaux (RPS) repose d'abord sur la capacité à dialoguer avec tous les acteurs de l'entreprise. « Le médecin du travail est à la fois conseiller de l'employeur, des salariés et des représentants du personnel, avec une indépendance essentielle », rappelle le Dr Cécile Frugier, médecin du travail. Cette position garantit un regard objectif, sans prise de parti, dans des situations souvent sensibles.

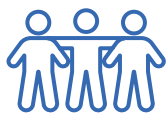
Sur le terrain, les besoins évoluent. Longtemps sollicitées dans des contextes déjà dégradés (conflits, arrêts prolongés, situations de crise ou difficultés économiques), les équipes interviennent désormais de plus en plus en amont. Ce contexte a conduit à la création, début 2025, d'une équipe dédiée aux risques psychosociaux et à la qualité de vie et des conditions de travail (RPS-QVCT) pour répondre aux sollicitations grandissantes des adhérents et des salariés. « Notre enjeu est d'accompagner les entreprises à anticiper, car plus on agit tôt, plus la prévention est efficace », souligne le Dr Brice Bessonnat, médecin du travail.



40

entreprises accompagnées lors d'un diagnostic/ accompagnement aux risques psychosociaux

3 951



salariés concernés par une action de prévention primaire aux risques psychosociaux

Les problématiques de santé mentale prennent une place croissante, même si la majorité des situations de travail restent satisfaisantes. Elles s'expliquent par des facteurs multiples (organisation du travail, relations professionnelles dégradées, environnement économique ou situations individuelles) sur lesquels l'entreprise peut agir en partie. L'enjeu est de l'aider à identifier les leviers qu'elle peut activer pour progresser.

S'inscrire dans une dynamique durable

Dans cette logique, AST74 a structuré une offre spécifique comprise dans la cotisation annuelle, Santé mentale et performance au travail, portée par une équipe pluridisciplinaire coordonnée par le médecin du travail. La première étape, c'est le rendez-vous conseil. « L'objectif est d'analyser la demande et de comprendre le besoin réel de l'entreprise », explique Victoria Ferriere, psychologue du travail. Derrière une sollicitation apparente peuvent émerger des enjeux plus profonds liés à l'organisation du travail, au management ou au climat social, que les entreprises n'identifient pas toujours comme facteurs de RPS. « On apporte des outils concrets pour que l'entreprise s'approprie le sujet et agisse par elle-même », précise Farouk Aissaoui, ingénieur prévention. L'objectif n'est pas de se substituer à elle, mais de l'inscrire dans une dynamique durable.

Le médecin du travail peut également jouer un rôle d'alerte, après avoir identifié des situations à risque au cours de ses visites. Cet accompagnement s'inscrit dans le temps, avec une volonté constante de créer du dialogue entre les acteurs de l'entreprise.

Les bénéfices sont multiples : préserver la santé des salariés, renforcer l'engagement et agir sur la performance globale. « Prévenir les risques psychosociaux, c'est aussi investir dans le fonctionnement durable de l'entreprise », rappelle le Dr Bessonnat.

« Notre rôle est d'accompagner les entreprises sans les juger, en les aidant à agir sur les leviers qui sont à leur main. La prévention des risques psychosociaux, ce n'est pas chercher des coupables, c'est travailler sur l'organisation et les solutions. »

Dr Cécile Frugier et Dr Brice Bessonnat
Médecins du travail

Le rendez-vous conseil, une approche sur mesure

Le rendez-vous conseil est la porte d'entrée de l'accompagnement proposé par AST74 en matière de risques psychosociaux et de qualité de vie et des conditions de travail. D'une durée d'une à une heure trente, il s'agit d'un échange individualisé avec l'employeur ou ses représentants, permettant d'aborder des sujets parfois sensibles dans un cadre confidentiel.

Ce rendez-vous repose sur une approche sur mesure : il tient compte de l'activité, de la taille de l'entreprise et de son niveau de maturité en matière de prévention. Il peut être réalisé à distance ou en présentiel.

À l'issue de l'échange, un compte-rendu est transmis avec des préconisations concrètes : sensibilisation, accompagnement au document unique, diagnostic ou plan d'action. Ces propositions n'ont pas de caractère obligatoire : l'employeur reste décisionnaire.

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de prévention primaire, visant à agir le plus en amont possible pour toujours améliorer les conditions de travail.



En savoir plus sur l'offre
Santé mentale et performance au travail

www.ast74.fr/fr/prestations/notre-offre-socle-de-services/rps-qvct

« Le rendez-vous conseil permet d'analyser la demande et de comprendre le besoin réel. Derrière une sollicitation, il y a souvent des enjeux plus larges. L'objectif est d'apporter des solutions concrètes et d'engager une dynamique de prévention. »

Victoria Ferriere Psychologue du travail
et **Farouk Aïssaoui** Ingénieur prévention

La parole aux adhérents

Prévenir les risques, améliorer les conditions de travail, sécuriser les parcours professionnels : les équipes d'AST74 accompagnent dirigeants et salariés à chaque étape. Quatre entreprises locales partagent leur expérience.



François Bouvier
Directeur général
Groupe Altius

« Faire de la prévention un levier stratégique et humain »

TRAVAUX EN ACCÈS DIFFICILE

François Bouvier, directeur général et co-dirigeant du groupe Altius, entreprise spécialisée dans les travaux en accès difficile, a sollicité l'expertise d'AST74 pour accompagner ses équipes au quotidien en matière de prévention.

« Chez nous, la prise de risque ne fait pas partie du métier. C'est la maîtrise du risque qui en est le cœur. Dans un environnement technique et exigeant, nous avons structuré notre démarche de prévention avec AST74. Leur accompagnement nous permet d'avoir un regard extérieur expert, notamment sur des risques complexes comme les TMS ou l'exposition à certaines substances. Mais ce qui fait vraiment la différence, c'est l'écoute et la justesse d'analyse. Dans des situations sensibles, liées à la santé de certains salariés, nous avons pu échanger facilement avec le médecin du travail et trouver des solutions adaptées. AST74 joue un rôle de partenaire, facilitant le dialogue et aidant à prendre les bonnes décisions. Aujourd'hui, cette collaboration renforce notre climat social, l'adhésion de nos équipes et notre attractivité, dans un contexte de forte croissance. »

Altius

Activité : Travaux, formation et distribution de solution d'accès difficile, interventions en hauteur et en milieux confinés

Date de création : 1997

Nombre de salariés : environ 70



Carolyn Fortune
Directrice du service client
More Mountain

« Former et sensibiliser nos équipes de saisonniers »

TOURISME

Carolyn Fortune, directrice du service client chez More Mountain, entreprise d'hébergement touristique à Morzine, a fait appel à AST74 pour former et sensibiliser ses salariés saisonniers aux risques professionnels.

« Nos salariés saisonniers arrivent souvent de l'étranger, et sont généralement jeunes et peu familiers avec les risques liés à leur activité. Nous avons besoin d'une solution simple et efficace pour les sensibiliser rapidement. Avec AST74, nous avons mis en place des sessions de formation directement dans nos locaux, en anglais, adaptées à nos contraintes. Cela a permis de rendre les échanges beaucoup plus fluides et concrets. Les équipes ont pu aborder sans tabou des sujets comme la sécurité au travail, mais aussi les conduites addictives en dehors des heures de travail. Cette approche est très pratique pour nous : elle nous fait gagner du temps, simplifie l'organisation et permet de former plusieurs salariés en même temps. Aujourd'hui, nous constatons une meilleure prise de conscience des risques et une réelle efficacité dans notre prévention. »

More Mountain

Activité : Hébergement touristique et services (chalets, conciergerie)

Date de création : 2006

Nombre de salariés : 6 à 30 selon la saison

« Placer la qualité de vie au travail au cœur de la performance »

HÔTELLERIE

Simeone Vulliet, directeur de l'Hôtel Hébé à Annecy, a fait de la qualité de vie au travail une véritable priorité pour l'ensemble de ses collaborateurs. Il s'appuie sur l'accompagnement d'AST74 pour structurer sa démarche.

« Pour que nos clients soient contents, il faut d'abord que nos collaborateurs se sentent bien. Dès la reprise de l'hôtel, nous avons fait de la qualité de vie au travail une priorité. Nous avons mis en place des actions concrètes pour réduire la pénibilité et améliorer le quotidien : équipements adaptés, organisation plus souple, autonomie laissée aux équipes. AST74 nous accompagne dans cette démarche en apportant un regard extérieur sur nos pratiques. Leurs interventions nous permettent de prendre du recul et d'anticiper certains risques, notamment liés au stress et à la fatigue. Cette approche globale repose sur la confiance et le dialogue. Aujourd'hui, cela se traduit par un turn-over très faible et une équipe stable, ce qui est essentiel dans notre métier. »



Simeone Vulliet
Directeur
Hôtel Hébé

Hôtel Hébé

Activité :
Hôtellerie 4 étoiles
Date de création :
2018
Nombre de salariés :
une dizaine en CDI

Adeline Linsart
Vétérinaire associée
CHV Saint-Martin



Hélène Michon
Directrice des ressources humaines
CHV Saint-Martin



« Un accompagnement qui fait la différence »

SANTÉ VÉTÉRINAIRE

Adeline Linsart, vétérinaire associée, au sein du Centre Hospitalier Vétérinaire Saint-Martin, travaille avec AST74 pour accompagner les équipes du centre exposées à des risques biologiques, chimiques et une forte charge émotionnelle.

« C'est en tant que dirigeante que j'ai découvert que l'accompagnement d'AST74 allait bien au-delà des visites médicales. Dans notre activité, les risques sont nombreux : exposition à des agents chimiques, charge émotionnelle importante, rythme soutenu. Nous avons donc engagé une démarche globale avec AST74. Ils nous ont accompagnés sur des sujets très concrets, comme l'évaluation de l'exposition à certains gaz anesthésiques, mais aussi sur le plan humain. »

En collaborant avec AST74, Hélène Michon, directrice des ressources humaines, a trouvé un partenaire capable de mettre en œuvre plusieurs expertises.

« Nous avons pu mettre en place un accompagnement psychologique pour nos équipes, essentiel dans un environnement aussi exigeant. Leur capacité à mobiliser différentes expertises est un vrai atout. Aujourd'hui, nous considérons AST74 comme un partenaire à part entière, qui nous aide à améliorer durablement les conditions de travail et le fonctionnement de notre structure. »

CHV Saint-Martin

Activité :
Centre hospitalier
vétérinaire
(urgences 24/7)
Date de création :
2008
Nombre de salariés :
environ 100

Découvrez leur
témoignage vidéo



Une réponse adaptée aux attentes des agences d'intérim

Au regard de leur forte exposition aux risques professionnels, les salariés intérimaires bénéficient d'un accompagnement spécifique destiné à sécuriser leur parcours professionnel. Pour répondre à leur demande, AST74 a fait évoluer son organisation et a renforcé ses partenariats.

Favoriser le maintien dans l'emploi

Alors qu'à l'échelle nationale, ils représentent environ 3 % des salariés, les intérimaires concentrent 6 % des accidents du travail. Comme l'a montré une étude de la Dares*, le secteur de l'intérim est deux fois plus touché par les accidents du travail, qui sont aussi plus graves, que les autres secteurs. Pour répondre à ce constat préoccupant ainsi qu'aux besoins spécifiques des agences d'intérim, AST74 a simplifié sa coordination sur le terrain. « Nous avons toujours assuré le suivi des intérimaires, mais ce suivi était partagé par plusieurs médecins pour un même secteur géographique. Par conséquent, en 2025, nous avons fait le choix d'affecter un médecin à Annecy, un autre à Thonon et un 3^e pour le secteur BTP afin que les agences aient le même interlocuteur », explique Corinne Heiter, directrice adjointe en charge des opérations.

Car les parcours des intérimaires sont par nature discontinus. Les changements fréquents de poste complexifient les actions de prévention dans la durée : un salarié sensibilisé à un risque peut rapidement être exposé à d'autres situations, en occupant un autre poste. « L'enjeu est donc d'adapter l'accompagnement à ces réalités, souligne Corinne Heiter. Au-delà du suivi médical, la priorité est de sécuriser les parcours professionnels et d'agir en prévention primaire, autrement dit le plus en amont possible. »

Dans cette logique, AST74 renforce ses actions de communication, notamment via des webinaires à destination des agences d'intérim. Le taux de satisfaction des participants s'élève à plus de 95% ; la possibilité d'échanger directement avec nos experts à cette occasion représente pour eux un avantage concret.

* Dares Analyses n°53, octobre 2022 —
« Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019 ? », ministère du Travail. Disponible sur : dares.travail-emploi.gouv.fr

Le développement de partenariats constitue un autre levier majeur. En 2025, AST74 a engagé un rapprochement avec le FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire). Cette collaboration permet une prise en charge globale, toujours en lien avec les situations professionnelles.

Elle ouvre également la voie à un dispositif expérimental : les visites de retour à l'emploi. Courant 2026, elles permettront d'accompagner des intérimaires même en l'absence de mission, afin d'éviter les ruptures de parcours et de favoriser le maintien dans l'emploi.

Dans un environnement où les situations sont souvent multifactorielles, cette approche globale prend tout son sens. Elle contribue à sécuriser les trajectoires professionnelles tout en répondant aux attentes des entreprises, pour lesquelles la santé au travail reste un levier de performance durable.



Corinne Heiter
Directrice adjointe
en charge des opérations

« En accompagnant mieux les agences d'emploi temporaire et les intérimaires tout au long de leurs parcours professionnels, nous contribuons directement à la performance des unes et à préserver la santé des autres. C'est la société dans son ensemble qui en bénéficie. »

La mise en place d'un interlocuteur unique par secteur géographique est plus pratique et permet un dialogue facilité entre l'agence et le médecin du travail.



16

représentants d'entreprise de travail temporaire présents au webinaire intérimaires organisé en 2025

2 650

salariés intérimaires ont bénéficié d'un suivi individuel en 2025

Le FASTT et AST74 veulent rendre les intérimaires acteurs de leur prévention



Une journée de prévention menée en partenariat avec le FASTT a eu lieu au centre d'Annecy-le-Vieux le 24 mars 2026. Un dispositif mobile de prévention a été déployé en complément d'ateliers de prévention pour sensibiliser efficacement les intérimaires à la prévention des risques professionnels, à la suite de leur visite médicale.

Plusieurs actions ont été proposées : information sur les droits (mutuelle, prévoyance, aides au logement), sensibilisation aux risques professionnels, ateliers pratiques comme la « chasse aux risques » ou encore la sensibilisation « Gestes qui sauvent » du FASTT. L'objectif était de rendre les intérimaires acteurs de la prévention en entreprise tout en leur donnant accès à des ressources souvent méconnues.

Cet événement a également permis de renforcer les liens entre les équipes d'AST74 et celles du FASTT. Mieux se connaître facilite l'orientation des salariés vers les bons interlocuteurs, notamment vers l'assistance sociale du FASTT.

Au-delà de l'événement, ce partenariat s'inscrit dans une dynamique plus large, avec la volonté de développer des actions régulières et coordonnées. À terme, l'objectif est de proposer un accompagnement plus global, capable de prendre en compte l'ensemble des dimensions (professionnelles, sociales et personnelles) qui peuvent influencer sur les parcours professionnels des intérimaires.



La santé, ça se travaille.

Santé mentale et performance au travail

Découvrez nos
prestations RPS
et QVCT pour
les dirigeants



Des questions ?

Équipe RPS et QVCT
rps.qvct@ast74.fr

Service relation adhérent
relationadherent@ast74.fr

Pôle prévention
prevention@ast74.fr

Cellule de prévention de la
désinsertion professionnelle
cellulepdp@ast74.fr

Document unique d'évaluation
des risques professionnels
duerp@ast74.fr



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

ast74.fr